

Consultation des détails des modules

Organisme de formation - FORMI5

Code du module:	FORMI5
Unité capitalisable:	Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes (MECOM)
Profession:	Mécatronicien
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

<div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1</div>	<p>L'apprenti est capable de suivre les étapes des tâches qui lui sont confiées sous guidance, en tenant compte des indications écrites.</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin-top: 10px;">Note maximale: 18</div>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">L'apprenti effectue une tâche spécifique à l'entreprise ou à la profession conformément aux instructions et aux indications écrites. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">L'apprenti a correctement accompli au moins 60% des étapes de travail.	

2

L'apprenti est capable de suivre les indications du plan d'inspection, de sécuriser le poste de travail de manière compétente et de prendre toutes les mesures requises.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti suit les indications du plan d'inspection respectif spécifique à l'entreprise ou à la profession.
- L'apprenti sécurise le poste de travail conformément aux consignes internes respectives.
- L'apprenti effectue l'ensemble des mesurages requis.

SOCLES

- L'apprenti a sécurisé au moins 60% du poste de travail conformément au règlement interne.
- L'apprenti a effectué 60% des mesurages de manière compétente et il les a correctement notés.

3

L'apprenti est capable de contrôler les différentes étapes de travail en se référant aux règles techniques, d'évaluer leur qualité et d'autoriser l'étape de travail suivante.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'appliquer les règles et les consignes d'ordre technique, de procéder à un contrôle de la qualité et d'autoriser l'étape de travail suivante.

SOCLES

- L'apprenti a correctement appliqué au moins 60% des règles et des consignes techniques concernant le contrôle qualitatif des étapes de travail.

4

L'apprenti est capable de prouver que les travaux ont été effectués.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de documenter les résultats de son travail et, le cas échéant, de les justifier.

SOCLES

- L'apprenti a documenté au moins 60% des travaux effectués.

5

L'apprenti est capable d'évaluer son comportement de manière critique et de tirer des enseignements de ses expériences.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique dans le cadre d'une discussion et de faire des propositions pour améliorer ses activités ultérieures.

SOCLES

- L'apprenti a fait des propositions d'amélioration pour au moins 60% des points discutés.